

Capital social et développement territorial. Quel impact spatial des relations sociales?

Salma Loudiyi, Valérie Angeon, Sylvie Lardon
ENGREF – POP'TER
24, Avenue des Landais – BP 90054– 63170 AUBIERE Cedex 9
loudiyi@engref.fr, angeon@engref.fr, lardon@engref.fr

Introduction:

Le capital social désigne l'ensemble des normes et des valeurs qui régissent l'action collective ainsi que le cadre où celle-ci se déroule. Il peut être saisi comme l'expression des relations sociales qui favorisent la coordination des acteurs. C'est un moyen d'accéder aux ressources et informations nécessaires qui déterminent les stratégies territoriales. En cela, les relations sociales sont l'expression de la territorialité des sociétés.

L'approche théorique du capital social a été mobilisée par nombre de disciplines des sciences sociales (économie, sociologie, science politique), sans que la géographie ne s'en empare à proprement dit. Notre objectif est de faire une lecture de cette théorie à la lumière des apports de la géographie. Il s'agit d'introduire la dimension spatiale des relations sociales, pour une meilleure compréhension des territorialités humaines.

L'espace porte la marque des relations sociales qui s'y déploient. Il intervient dans la structuration des liens sociaux et ces derniers expliquent certaines différenciations spatiales. C'est une dialectique du social et du spatial que l'on a l'ambition d'explicitier à travers la territorialisation du capital social.

Nous nous plaçons dans le champ du développement territorial et de la conception de projets par les acteurs d'un territoire. Nous investiguons, d'une part, la question des relations sociales dans le territoire et d'autre part celle de leur organisation spatiale. A travers les catégories de liens sociaux, nous élaborons un cadre conceptuel pour territorialiser le capital social. Deux questionnements guident notre démarche : comment se territorialisent les relations sociales, quelles différenciations spatiales et quelles discontinuités créent-elles ? Comment, en retour, les configurations spatiales révèlent la nature et l'intensité des liens sociaux d'un territoire ? L'article vise à appréhender le capital social en tant que producteur de territorialité et s'intéresse à l'impact spatial des relations sociales.

Dans la première partie du texte, nous nous attachons à présenter l'approche théorique du capital social. Dans une seconde partie, nous nous interrogeons sur la mobilisation de la notion par les géographes pour approfondir la territorialisation du capital social. Nous proposons en troisième partie un cadre conceptuel et une démarche pour saisir la pluralité des configurations spatiales et leur interaction avec le capital social dans les processus de développement territorial. Nous explicitons le contenu des deux approches retenues, privilégiant soit une entrée par le social, soit par le spatial.

1. Capital social et développement territorial

Le concept de capital social n'est pas récent. S'il a été initialement proposé par les sociologues¹ – dont les centres d'intérêt portent sur l'analyse des groupes sociaux et des institutions – les économistes se l'approprient depuis peu. Il faut attendre, en effet, en économie, le développement de travaux sur les coordinations non marchandes et de réflexions sur la prise en compte de l'environnement institutionnel et social dans les procédures de décision des agents, pour voir apparaître l'idée de capital social.

Les travaux sur le capital social s'accordent sur ses effets positifs : il facilite la coordination des agents et semble de ce fait une condition au développement. Dans les propos qui suivent, nous commencerons par définir ce qu'est le capital social (1) puis nous expliciterons en quoi le capital social participe du développement territorial (2).

1. Approche théorique du capital social : une analyse des relations sociales organisées

Si la notion de capital social s'est largement diffusée en une vingtaine d'années, ce regain d'intérêt n'a toutefois guère contribué à stabiliser le concept. Ainsi, donner une définition unique du capital social reste un exercice difficile. Afin de caractériser le capital social, dans cette section, nous aborderons quelques éléments de définition du concept et (1.1) tenterons en second lieu d'en caractériser les formes (1.2).

1.1- Le capital social, éléments de définition

Nombreuses sont les contributions qui tendent à expliciter le terme. Nous commencerons par proposer une définition qui recueille un certain consensus (i), avant de passer brièvement en revue les travaux fondateurs que nous retenons pour nos analyses. Nous évoquerons les apports de (ii) Coleman (1988,1990) et de (iii) Lin (1995, 2001).

(i) Le capital social se définit comme l'ensemble des normes et des réseaux qui facilitent l'action collective (Woolcok et Narayan, 2000). Cette définition courante du capital social fait ressortir deux de ses dimensions essentielles. La première est liée aux normes et valeurs (ou ensemble de règles informelles) qui régissent les interactions entre agents. La seconde détermine le capital social par ses caractéristiques structurelles. Le capital social désigne alors, dans ce cas, le cadre formel au sein duquel s'établissent les relations entre les agents. Ainsi défini, on conçoit le capital social comme l'ensemble des institutions (entendues ici au sens large c'est-à-dire règles ou cadres d'action des agents) formelles ou informelles qui facilitent la coopération entre acteurs en vue d'actions finalisées. Cette conception du capital social revient d'une certaine façon à intégrer les facteurs sociaux dans les principes d'action individuelle (Coleman, 1998).

(ii) Les travaux de Coleman sont parmi les plus significatifs sur le capital social. Pour l'essentiel, ses apports consistent à formuler une théorisation de l'action rationnelle centrée sur des déterminants sociaux. Il présente le capital social comme une forme particulière de capital qui rend possible l'action sociale. Le capital social est donc à l'origine des relations développées entre les agents. Il distingue les manifestations du capital à travers les droits et les obligations relevant d'un environnement social marqué par la confiance, la capacité de circulation de l'information au sein de la structure sociale, et l'existence de normes et de sanctions qui s'imposent et que respectent les membres d'une communauté. On notera que

¹ Les premiers travaux recensés dans la littérature remontent à Weber et Simmel.

deux des formes de capital social précédemment définies (i.e. obligation et normes réciproques) ne posent pas ce dernier au fondement des relations sociales mais le présentent au contraire comme un dérivé de la structure sociale.

(iii) D'autres travaux abordent le capital social sous l'angle des ressources (Lin, 1995, 2001). Lin le définit comme une richesse potentielle incorporée dans la structure sociale et qui peut être (mais ne l'est pas nécessairement) mobilisée en cas de besoin. Le concept de capital social recouvrirait ainsi à la fois des ressources existantes et latentes liées à un réseau relationnel stable plus ou moins activé. Cette conception rejoint celle adoptée par Bourdieu pour lequel « *le capital social que possède un agent particulier dépend de l'étendue du réseau des liaisons qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel ou symbolique) possédé en propre par chacun de ceux auquel il est lié* ». Ainsi, le capital social n'est autre que « *l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance* » (Bourdieu, 1980, p. 2).

Une appréhension concrète du concept invite à décliner les différentes formes du capital social.

1.2- Le capital social, un concept multiforme

Le capital social désigne différents aspects des rapports sociaux. On distingue dans la littérature trois typologies déclinant ces divers aspects. A travers cet effort de caractérisation du capital social, la structure sociale est appréhendée aussi bien du point de vue microéconomique que macroéconomique.

- (i) Collier (1998) distingue entre capital social gouvernemental et civil. Le premier fait référence aux institutions ou organisations mises en place par l'Etat ou le secteur public alors que le second fait référence aux institutions ou organisations émanant de la société. On identifie alors dans chacune de ces formes de capital social les institutions en tant que règles et les organisation au sein desquelles est assuré le respect de ces règles. Ces deux formes de capital social sont interdépendantes². Ces développements conceptuels tendent à présenter le capital social comme la matière première d'une société, nécessaire au bon fonctionnement des institutions. Cette approche, qui souligne le degré d'interaction entre l'environnement socio-politique et le secteur privé, attire également l'attention sur une autre nature du capital social.
- (ii) Uphoff (2000) différencie entre capital social structurel (entendu comme l'ensemble des institutions visibles) et capital social cognitif (ou subjectif c'est-à-dire qui renvoie aux processus mentaux des individus). En clair, le premier désigne les structures dans lesquelles agissent les agents (i.e. les organisations) alors que le second fait référence aux valeurs, normes, croyances etc. qui prédisposent les agents à la coopération.

² Les travaux de Narayan (1999), Dasgupta et Grootaert (2000), Woolcok et Narayan (2000) montrent en effet que capital social civil et gouvernemental sont dans certains cas complémentaires ou substituables. Par exemple, la substitution du capital social civil au capital social gouvernemental opère lorsque le fonctionnement de l'Etat est défaillant. On observe ce phénomène en situation de conflit violent (i.e. guerre civile) où les groupes dominants font valoir leur pouvoir. A l'inverse, une complémentarité entre capital social gouvernemental et civil s'instaure lorsque l'Etat accomplit sans perturbation sa fonction de "gouvernance". Dans ce cas, les liens entre les structures gouvernementales et civiles renforcent la cohésion sociale. Dans le même ordre d'idée, Putnam (1993) expose que l'engagement civique renforce la stabilité des institutions étatiques de la même façon que les institutions gouvernementales créent un environnement favorable à l'engagement civique.

- (iii) Concernant la nature des liens, il faut citer l'approche popularisée par la Banque Mondiale en 2000 sur le capital social qui unit (« bonding »), qui lie (« linking ») et qui relit (« bridging »).

Les liens de type « bonding » unissent des individus au sein d'une même communauté. Ces liens sont encore qualifiés d'horizontaux. Dans ce type de structures, les agents sont de statut identique : ils appartiennent au même groupe. On y range explicitement les relations familiales et amicales ainsi que les réseaux sociaux (communauté d'individus, organisation etc.). Les liens de type « linking » caractérisent des interactions entre des agents appartenant à des groupes différents. Ces liens sont de nature verticale. Dans ce type de relation, les agents occupent des places (ou des statuts) différents. Enfin, dans les relations de type « bridging », les agents sont distants les uns des autres. Cette dernière notion désigne à la fois leur éloignement physique (les liens de type bridging sont extra-territoriaux) et la discontinuité dans l'activation du lien (l'idée de bridging rend compte du caractère latent du capital social, apparenté dans ce cas à une ressource non activée). Le « bridging social capital » désigne alors un réseau virtuel.

En résumé, cette synthèse sur la nature des liens doit être rapprochée de la vision dichotomique de Granovetter (1973) distinguant les liens forts des liens faibles. Le capital social de type bonding et linking peut être assimilé à des liens forts, alors que le capital social de type bridging appartient à la catégorie des liens faibles.

C'est cette dernière approche sur la nature des liens que nous retiendrons dans le cadre de nos réflexions. On montre en effet que ces liens sociaux organisés renvoient à des questions de coordination entre acteurs et influent sur le développement. Nous attacherons dès lors à expliciter par quels mécanismes le capital social favorise le développement territorial.

2. Le capital social : une clé de lecture des formes sociales organisées et de leur incidence sur le développement territorial.

L'approche du capital social traite de la densité des liens sociaux entre acteurs. L'appréhension des propriétés du lien social (nature, qualité et densité des relations) amène, en effet, à considérer l'existence d'externalités positives. L'ensemble de ces éléments intangibles imbriqués dans la structure sociale permet aux individus d'accéder à des ressources diverses et peut être présenté comme un potentiel de développement (Angeon et Callois, 2004). Un approfondissement de l'approche théorique du capital social permet alors de mieux cerner les mécanismes à l'œuvre dans les processus de développement territorial.

Soutenir que les coordinations locales ont une incidence sur le développement implique d'identifier les mécanismes auxquels elles renvoient. L'approche économique propose une grille d'analyse de ces mécanismes. On démontre alors que les coordinations locales produisent deux types d'externalités. Le premier se rattache à des questions de collecte et de circulation de l'information (2.1) et le second se rapporte à l'action collective (2.2).

2.1. Une meilleure collecte et circulation de l'information

Les exemples sont nombreux où les agents économiques sont conduits à prendre des décisions inefficaces par manque d'informations. Les cas des marchés du travail et du crédit peuvent être cités, à ce titre. Ils illustrent des situations d'incomplétude ou d'asymétrie d'information.

Comme le sous-tend notre conception du capital social, les liens qu'entretiennent les agents reposent sur un ensemble de règles qui facilitent leurs modalités d'organisation. Inscrits dans des rapports de confiance, ils sont incités à rendre transparentes les informations les concernant (caractéristiques intrinsèques des individus). Ces modalités de coordination locale apparaissent alors comme un vecteur de révélation des préférences individuelles. Elle favorisent non seulement une meilleure connaissance des comportements individuels mais permettent également un accès plus facile (et moins coûteux) à des données concernant leur environnement immédiat.

Dans les projets de territoire, le principe de gouvernance rend bien compte d'une certaine efficience collective. Les agents, associés à la prise de décision, s'organisent sur le mode de la coopération. Amenés à partager des informations de diverse nature, ils détiennent une meilleure connaissance des individus et de leurs intentions ainsi que de leur environnement socio-économique. Par ce biais, ils améliorent la qualité de leurs choix, ce qui leur permet de prendre véritablement part au dispositif d'action et de maîtriser les enjeux de leur territoire, plutôt que de subir des contraintes de choix imposées par d'autres.

Les modalités de coordination locale, en facilitant la procédure de décision et en améliorant la qualité des choix, produisent un impact positif sur le bien-être collectif. Les agents agissent, dès lors, dans un cadre proche de la situation optimale d'information pure et parfaite, malgré le fait que ce sont des mécanismes hors marché qui régissent les modalités de leur mise en relation. Cette meilleure compréhension des comportements individuels et de l'environnement renforce les stratégies d'action collective, au cœur des logiques de développement territorial.

2.2. Le renforcement des logiques d'action collective

Le principe de l'action collective repose sur l'habileté des agents à mettre en commun des ressources pour atteindre des objectifs qui n'auraient pas été atteints individuellement. On convient ainsi que l'action collective résulte des dynamiques de coopération qui s'établissent entre les agents.

Les mécanismes coopératifs font l'objet de nombreuses études en économie. Les théoriciens qui abordent les questions de coopération s'intéressent aux situations où les individus ont le choix entre deux stratégies : coopérer ou non. Principalement formalisé par la théorie des jeux, le problème de la coopération se pose lorsque l'on cherche à expliquer comment les individus agissent en fonction d'un objectif commun, alors qu'a priori selon leur strict intérêt personnel, ils ne gagnent pas à entreprendre cette action.

Les comportements coopératifs demeurent au fondement de l'action collective. Ils mettent en évidence l'ensemble des relations interpersonnelles dans lesquelles s'inscrivent les agents. Dans les pratiques d'action locale, ces relations s'établissent en dehors du marché. Dans l'espace de proximité que constitue le territoire, les institutions invisibles qui procèdent à la coordination des agents placent ces derniers en situation de développer des liens s'apparentant à ceux que l'on observe dans des structures de type communautaire. Ces réseaux communautaires qui reposent sur une nature de liens particuliers entre agents (de solidarité, de coopération, de proximité), imposent dès lors une représentation complexe du territoire et de ses modalités de développement.

Les logiques de développement territorial reposent sur le principe de cohérence d'une micro-société. Elles rendent compte de ce que chaque territoire possède son histoire, ses

potentialités, ses ressources et ses contraintes lesquelles se transmettent à travers des formes sociales organisées. Une analyse approfondie de ces dernières nécessite de prendre en compte d'autres déterminants comme les dimensions spatiales, pour lesquels l'apport de la géographie est éclairant. L'analyse des formes sociales organisées invite dès lors à une approche pluridisciplinaire pour une meilleure compréhension des mécanismes auxquels renvoie le développement territorial.

II – Territoires et relations sociales en géographie

En mobilisant l'approche théorique du capital social, nous nous plaçons d'emblée dans le champ du développement territorial qui est considéré comme « l'amélioration de la capacité des acteurs à maîtriser les évolutions qui les concernent » (Deffontaines *et al.*, 2001). Le développement territorial résulte de l'interaction des dynamiques locales et des dynamiques institutionnelles. Il démontre une certaine volonté de gestion et de planification collective du territoire, à travers ses modalités de gouvernance. Si l'approche théorique du capital social admet que celui-ci joue un rôle prépondérant dans le développement territorial, notre objectif consiste à enrichir ce concept par une approche spatiale propre à la géographie.

Parmi les multiples concepts de la discipline géographique, nous avons mobilisé un ensemble de notions visant à territorialiser le capital social. Nos premières interrogations se sont orientées vers la mobilisation de la notion de capital spatial (1), puis vers celle d'interaction spatiale (2) pour prendre en compte les différentes dimensions du territoire. Finalement, nous retenons la notion de configuration spatiale (3) pour rendre compte de la territorialisation du capital social.

1. Capital spatial

A partir de la notion de capitalisation d'une ressource, J. Lévy (1994) a construit le concept de capital spatial par analogie au capital social (Bourdieu, 1980). Selon l'auteur, le capital spatial est "l'ensemble des ressources, accumulées par un acteur, lui permettant de tirer avantage, en fonction de sa stratégie, de l'usage de la dimension spatiale de la société" (Lévy, 2002). Il détient toutes les caractéristiques inhérentes à la notion de capital (change, fongibilité, cumulable, ...). Du capital spatial se dégagent toutes les questions relatives aux acteurs territoriaux et à leurs stratégies, ainsi que celles de maîtrise et de pouvoir de décision, questions que l'on trouve au cœur du développement territorial.

Pour J. Lévy (1994) "chaque individu possède un capital spatial qui lui permet d'être un acteur spatial". Dans la même visée, l'auteur distingue entre un capital spatial de *position* et un capital spatial de *situation*. Le premier est lié à un lieu ; "c'est l'inclusion dans un espace sans distance (le lieu-habitat ou de travail, le lieu-ville, le lieu-Etat, etc.) qui apporte les atouts spatiaux" (p. 95). Le second est lié à une aire ; il s'agit d'un espace que l'individu s'approprie globalement, "par toutes sortes de mobilités, sans abolir les distances, mais en les maîtrisant" (p. 95). J. Lévy insiste, dans l'idée de maîtrise et de stratégie, sur les deux fonctions de l'habitat et des déplacements comme fondements de la "connaissance du monde".

La notion de capital spatial a été mobilisée par la géographie sociale. Aborder le capital spatial, c'est s'interroger sur les processus de maîtrise d'un espace par un individu ou un groupe; « par capital spatial on entendra en premier lieu, [...] l'espace que l'on possède, le patrimoine foncier que l'on détient, [...], les acquis des expériences de l'espace :

déplacements ordinaires, mobilités de loisirs, changements résidentiels, mobilités migratoires, par lesquels se construit une expérience des espaces, une connaissance du monde, des familiarités et des savoirs sur les espaces, leurs attraits, l'intérêt qu'ils présentent, leur accessibilité, les contacts que l'on peut nouer » (Hérin, 2003). Dans la même lignée, Veschambre (1998, 2003) énonce que le capital spatial fait partie du capital social.

Le concept de capital spatial est intéressant pour l'étude des inégalités sociales et spatiales. Cependant, il privilégie les rapports individuels à l'espace relatifs à l'habitat et aux déplacements. Il propose les caractéristiques du capital pour une approche spatiale mais enrichit peu le capital social de sa dimension spatiale, tel que nous l'entendons, celle de la construction de réseaux sociaux localisés et des relations nouées au sein d'un territoire.

2. Capital social et interaction spatiale

Le capital social est un ensemble d'interactions entre acteurs localisés. L'analyse spatiale nous ouvre une voie de réflexion, notamment avec les développements de C. Grasland (1998) à propos des interactions spatiales et territoriales en lien avec les relations sociales.

Pour faire une distinction entre les deux premiers termes, l'auteur parle d'interaction spatiale comme l'ensemble des relations établies entre lieux distincts, alors que l'interaction territoriale se réfère aux relations observées au sein d'une même "maille territoriale". Dans l'interaction spatiale, on peut alors voir implicitement la dimension de position, alors que dans l'interaction territoriale, il s'agit d'une dimension de situation. Les phénomènes sociaux sont modélisés à l'aide de lois globales du comportement humain.

On a souvent reproché à cette démarche "modélisatrice" son aspect mécanique. Pour dépasser le clivage entre les tenants de l'analyse spatiale et de la géographie sociale, Grasland avance que "plutôt que de considérer les phénomènes d'interaction spatiale comme une composante exogène du comportement social, il semble plus intéressant de considérer au contraire qu'elles en constituent une résultante globale qu'il est intéressant de considérer comme telle". Une telle notion s'avère pertinente au niveau du territoire, considéré comme une entité appropriée par un groupe social sur laquelle se déploie une ou plusieurs actions collectives. D'une manière générale, certains auteurs insistent sur la matérialité et les processus d'appropriation (Le Berre, 1995; Brunet, 1990). En incluant l'espace social et l'espace vécu dans le territoire, G. Di Méo (1998) affirme que celui-ci participe de trois ordres distincts, à savoir la matérialité, les références cognitives des individus et les représentations collectives. Pour B. Debarbieux (2002), la notion de territoire est un "agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité". Le territoire participe d'une matérialité et d'une appropriation, il sert d'auto-référence pour les acteurs et renvoie à une configuration spatiale spécifique.

En cela le territoire, réceptacle du rapport individuel à un espace terrestre et des représentations collectives qui guident l'action, est une construction sociale, qui se manifeste par une organisation spatiale particulière, que l'on nomme configuration.

3. Capital social et configuration spatiale

Comment appréhender les territoires, les interactions qui s'y déroulent à l'aune des relations sociales et plus spécifiquement en référence au capital social ? B. Elissalde (2002) nous enjoint à tenir compte de la dimension spatiale et sociale des territoires pour aborder une "géographie des territoires". Par cela l'auteur attire l'attention sur l'importance des structures spatiales ; "Pour mettre à jour les logiques d'arrangements, la géographie des territoires doit [...] considérer ces entités comme des organisations dans lesquels les arrangements entre les différentes parties prenantes leur confèrent une certaine pérennité. Cette pérennité se traduit par des configurations et des structures spatiales identifiables". Il insiste sur la nécessité d'inclure la "facette organisationnelle" dans l'étude des territoires et leur structuration. Cette posture méthodologique permet de "mettre à jour les logiques de fonctionnement et d'interaction spatiale dans le cadre des arrangements entre sociétés et territoire, y compris dans les relations avec l'environnement".

La configuration spatiale est "un concept morphologique décrivant un ensemble d'objets géographiques agencés selon une disposition plus ou moins pérenne, qui maintient de façon durable leurs dimensions et positions relatives" (Pumain, 1998). L'identification d'une configuration invite à s'interroger sur sa forme, sa fonction, sa structure et le système d'interactions qui l'engendre. Ainsi tout territoire, même de développement spatial limité est constitué d'objets matériels (sentiers, routes, infrastructures diverses, ...) et animé par des réseaux sociaux (Debarbieux, 2002). La configuration spatiale est la résultante globale d'un agencement adopté par des acteurs, interagissant entre eux, dépendant de la manière dont les ressources sont mobilisées, des modalités de contrôle et de maîtrise de celles-ci, modalités d'ordre pratique ou symbolique.

Les individus ou les groupes sociaux produisent du territoire mais en même temps celui-ci interfère avec la société. Dans cette dialectique du spatial et du social, l'organisation spatiale d'un territoire (autrement dit sa configuration territoriale) est un outil qui permet de mettre à jour l'interaction entre acteurs et territoire et d'instruire le capital social territorial.

Nous proposons de territorialiser le capital social par une opération de jonction entre l'idée fondatrice d'interaction proposée par C. Grasland et celle de configuration de B. Elissalde et B. Debarbieux. Ces apports conceptuels nous amènent à instrumenter la configuration spatiale comme un objet médiateur des interactions sociales dans les territoires.

La configuration spatiale d'un territoire peut nous informer sur la nature des relations sociales qui s'y déroulent et sur les formes du capital social qui favorisent son développement.

III. Territorialiser le capital social

Notre objectif³ consiste à proposer un cadre conceptuel et une approche méthodologique pour saisir la pluralité des configurations spatiales et leurs interactions avec le capital social dans le processus de développement territorial. Nous adoptons une double approche, sociale et spatiale (1) qui nous amène à élaborer une grille d'analyse des acteurs et de leurs liens sociaux (2). L'élaboration d'une grille archétypique de la territorialisation du capital social débouche sur une méthode d'observation et d'interprétation pour différents territoires (3).

³ Dans le cadre du projet de recherches co-financé par le MEDD et le PUCA, « Rôle des relations sociales dans le développement durable » (resp. Angeon et Callois).

1. Deux approches pour territorialiser le capital social

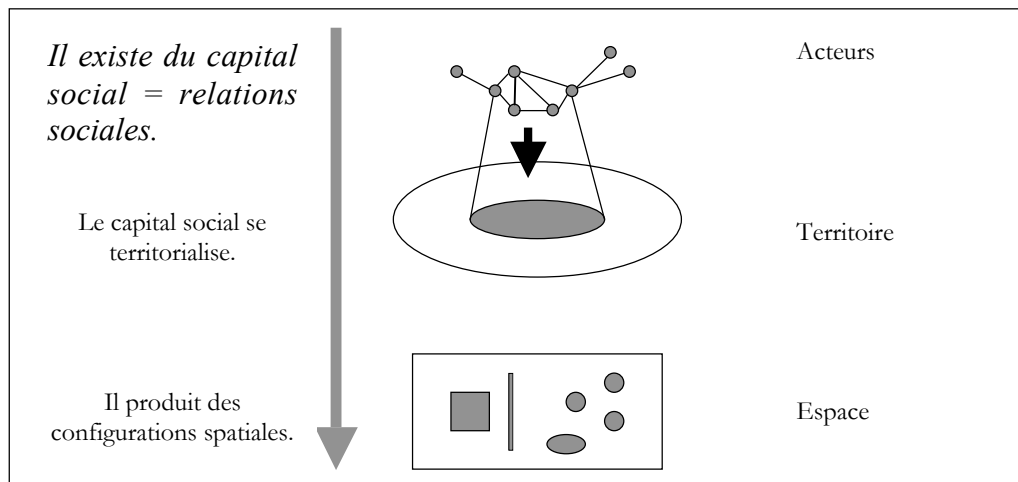
Nous proposons ainsi deux approches complémentaires :

- Qualifier le capital social pour un développement territorial : il s'agit de repérer les formes du capital social qui sous-tendent l'existence du territoire. Ce sont les formes d'action et de gouvernance du territoire. Nous adoptons une entrée par le "social".

- Créer et renforcer le capital social pour un développement territorial : il s'agit de repérer l'ensemble des formes du capital social qui permettent aux groupes sociaux d'un territoire de maîtriser les évolutions à venir. Le territoire se construit par l'activation de ces relations sociales. Nous adoptons une entrée par le spatial.

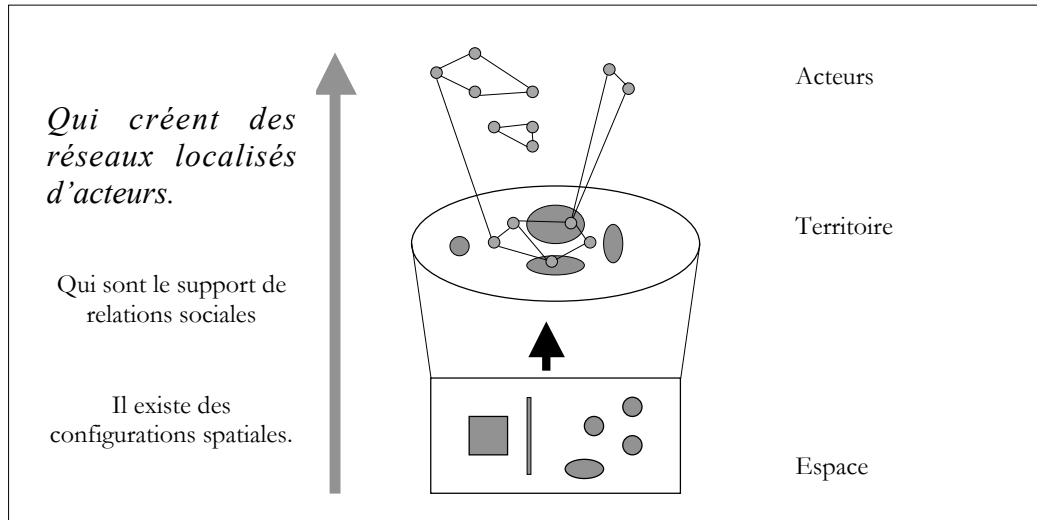
Les deux approches diffèrent sur trois aspects. Le territoire est donné, on constate l'effet spatial des relations sociales, on considère le temps présent dans la première approche. Dans la seconde, le territoire est en émergence, il est construit par les relations sociales, le processus lui-même est étudié.

Figure 1: Qualifier le capital social d'un territoire



Nous avançons l'hypothèse qu'il existe un capital social, qu'il se territorialise et qu'il produit des configurations spatiales. Notre but est de savoir comment il se territorialise, quels objets géographiques il produit.

Figure 2: Créer le capital social territorial



L'hypothèse ici est que les configurations spatiales existantes sont le support de relations spatiales qui s'articulent sur différentes portions de territoire et peuvent créer de nouveaux réseaux d'acteurs. L'espace est organisé, le territoire aussi. C'est alors cette configuration territoriale qu'il importe de saisir dans sa dynamique de construction, et dans ses interactions entre le social et le spatial.

Nous retenons, d'une part, que l'action individuelle ou collective organise l'espace et, d'autre part, que l'interaction entre individus est inégalement distribuée au sein du territoire. L'impact des relations sociales est intéressant à cerner en termes de types de configurations spatiales qui résultent des recompositions territoriales successives. La capacité de coordination des acteurs, pour mobiliser les ressources du territoire, génère du développement et se marque sur le territoire (configuration territoriale).

2. Caractériser les acteurs et leurs liens

Nous nous limitons ici à la première approche qui consiste à observer les lieux multiples où se déploient les différentes formes de capital social. L'entrée par le social nous amène à aborder la question à travers les acteurs. Nous en dressons une typologie pour saisir leurs rôles dans le développement territorial et nous qualifions les liens et leur positionnement dans le territoire.

2.1. Typologie des acteurs

La typologie des acteurs se fait selon trois catégories simplifiées :

(i) Le « groupe » (G), simple sommation d'individus ayant une action collective intentionnelle ou non. C'est, à titre d'exemple, les habitants d'un village, réunis au sein d'une association.

(ii) Le « groupe productif » (Gp), collectif d'acteurs ayant un but commun finalisé, qui se dotent de règles communes. Cela peut être les habitants d'un village qui se sont donné des règles d'action pour la sauvegarde de leur patrimoine.

- (iv) Les « acteurs institutionnels" (AI) ayant une existence institutionnelle c'est-à-dire dotés de statuts juridiques opposables.

L'association du village passe de la catégorie du "groupe" à la catégorie du "groupe productif" lorsque ses membres se fixent pour objectif commun de sauvegarder son patrimoine. Lorsque l'association prise dans la catégorie "Groupe productif" élargira ses liens à des groupes extérieurs (ex. spécialistes du patrimoine, experts, ...), elle peut être considérée comme partie prenante d'un « acteur institutionnel » (AI). Elle acquiert une légitimité différente par l'élargissement de ses liens à des acteurs reconnus, à une échelle supérieure (ex. association de gestion du patrimoine, reconnue comme structure de projet par un Conseil Général).

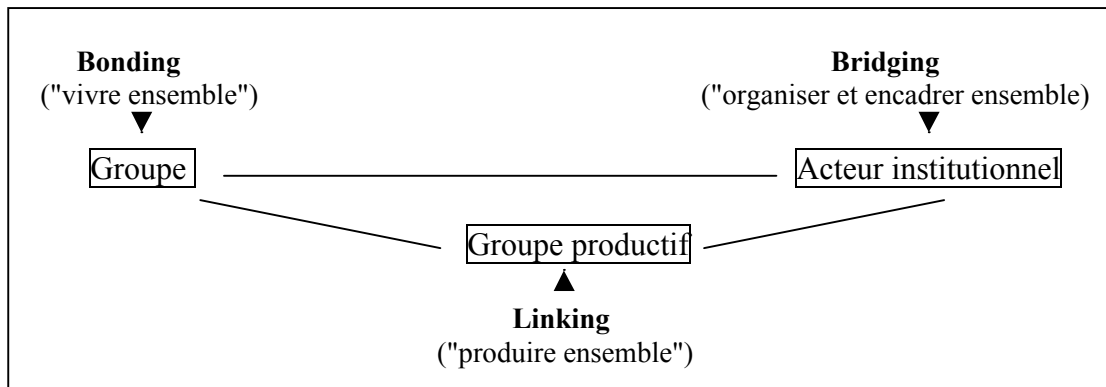
Ces catégories, plus qu'une définition statique, différencient les acteurs selon les rôles qu'ils occupent. Les mêmes acteurs peuvent jouer plusieurs rôles dans la réalité.

Ainsi, les statuts des acteurs et leurs échelles d'actions diffèrent. La notion d'échelle renvoie à l'espace d'action dans lequel les acteurs opèrent. Au groupe (G), nous assignons un même statut, une même échelle, au groupe productif (Gp), des statuts différents, une même échelle et aux acteurs institutionnels (AI), des statuts différents, des échelles différentes. Dans la troisième catégorie, il y a imbrication des espaces d'actions des acteurs et constitution d'un réseau multi-échelle.

2.2. Qualification des liens

Conformément à l'approche théorique retenue, nous assignons à chaque type d'acteurs des qualités reconnaissables (forme prédominante) en termes de capital social. À partir de cette simplification méthodologique, nous associons au groupe (G) la recherche du "vivre ensemble" (bonding) ; au groupe productif (Gp) un objectif de production marchande ou non marchande (linking), donc du "produire ensemble". Les liens peuvent être informels mais répondent à un engagement réciproque des acteurs ; aux acteurs institutionnels (AI) correspond en revanche, le rôle d'encadrement et d'organisation (bridging), où les liens sont formalisés dans un but donné ("organiser ensemble"). Finalement, le passage d'un type d'acteur à un autre correspond à un changement de rôle et à la présence d'un lien prédominant.

Figure 3 : Correspondance type d'acteur / type de lien.



Chaque type d'acteurs peut se décliner selon une thématique (patrimoine, tradition, économie,...) et produire des objets concrets ou symboliques (fête, chemin touristique, zone d'activité ...). Mais la confrontation des différents types d'acteurs au sein des territoires peut amener à des conflits d'usage. Par ce biais, nous pouvons mettre à jour les différentes stratégies et leur impact au niveau spatial.

3. Construire une grille archétypique de configurations territoriales

Notre objectif est de formaliser une grille archétypique mettant en correspondance les types de lien entre les acteurs avec le type d'inscription dans le territoire (intra-extra) et de proposer des indicateurs pour reconnaître leur impact spatial et préciser les relations sociales qui les ont produites.

3.1. Inscription intra ou extra-territoriale du capital social

Nous nous intéressons aux formes prises par le capital social (relations sociales) et à leur modalités d'inscription dans le territoire (intra ou extra-territorial). Cela ne va pas sans postulats :

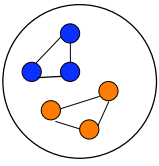
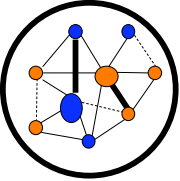
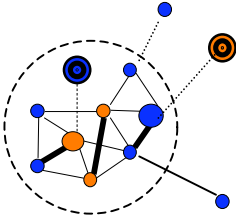
- (i) Nous étudions un territoire de projet (par exemple un pays) avec l'idée qu'il constitue la concrétisation de représentations collectives et qu'il présente une certaine configuration territoriale.
- (ii) Les formes du capital social territorial impliquent une action collective, à la fois concrète et symbolique, qui débordent des limites du territoire.
- (iii) Les formes pures du capital social territorial n'existent pas, on obtiendra davantage des formes combinées, mises en perspective par la temporalité.

Partant de ce cadre méthodologique, il s'agit de territorialiser les différentes formes du capital social selon qu'il se déploie à l'intérieur des limites pré-établies du territoire ou à l'extérieur. Notre démarche consiste à élaborer des archétypes que l'on ne retrouvera pas forcément dans la réalité du terrain mais qui serviront de grille de lecture. De la sorte, nous proposons d'aborder les formes du capital social telle que la théorie les décline en introduisant quelques nuances quant à leur dimension territoriale. Cette dernière permet d'insérer d'autres types de relations sociales entre individus et de tenir compte de l'impact spatial de chaque type d'acteur selon sa territorialité. Ainsi, nous abordons le bonding et le linking selon qu'ils

sont intra-territoriaux ou extra-territoriaux. Concernant la catégorie du bridging, l'approche théorique du capital social suppose que le bridging s'effectue souvent dans la perspective du lointain (bridge = pont) avec une prédominance de liens faibles, non suivis mais réactivables. Nous postulons que le bridging peut être aussi bien intra-territorial ou extra-territorial, dans la mesure où il se réfère à des acteurs institutionnels se situant à des échelles d'observation différentes ou opérant à plusieurs niveaux (du local au national, européen, ...).

La territorialité du capital social introduit la transformation dans le temps des différents types de liens ; un bonding extra territorial est un capital latent susceptible de se transformer en bonding territorial ayant un impact sur l'espace.

Figure 4: Trois exemples archétypiques.

Figure	Type de lien/acteurs	Impact spatial	Exemple
	Bonding territorial Groupes (même statuts, même échelle)	Structuration du territoire : Ségrégation spatiale Ou Essaimage	Groupe familial agricole « tenant » un village, excluant l'installation de nouveaux agriculteurs. Ou Solidarité familiale, installation de chefs d'exploitation sur des lieux-dits éloignés.
	Linking territorial Groupe productif (statuts différents, même échelle)	Différenciation du territoire Production d'objets géographiques : aménagement de toute nature.	Réseaux localisés : système de relations à partir d'une activité commune, spécialisée, partage connaissance et compétences. Relations verticales. Ex: réseaux de professionnels, associations environnement, patrimoine
	Bridging Acteurs institutionnels (statuts différents, échelles différentes)	Transformation du territoire Objets structurants pour le territoire, maillages institutionnels, Image du territoire	Pôle d'Economie du Patrimoine (PEP) : procédure regroupant des collectivités et des acteurs territoriaux

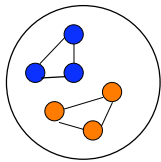
Ainsi, dans le cadre du groupe qui reflète la forme sociale du bonding, la mise en place de relations uniquement intra-territoriales entre la même typologie d'acteurs produit une proximité sociale « catégorielle » forte, des réseaux fermés de sociabilité qui peuvent avoir un impact en termes de ségrégation spatiale ou d'enclavement, avec un risque de repli identitaire en l'absence d'une dynamique locale forte. Un impact opposé au précédent peut se produire lorsqu'il existe des interrelations intra-territoriales entre différents types d'acteurs ; on peut dans certains cas observer la cristallisation ponctuelle d'une action collective autour d'un actant qui suscite l'initiative d'acteurs producteurs, usagers, ... etc. On dérive alors vers une relation de type linking.

Le bonding extra-territorial, s'il relève d'une action collective, se produit au profit d'un territoire autre. Les relations fortes et continues avec l'extérieur entretiennent une faible

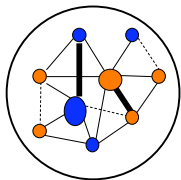
appropriation territoriale. Cependant, le bonding extra-territorial peut être considéré comme un bonding intra-territorial potentiel et activable. On peut ainsi être conduit à penser que pour certains acteurs du territoire (exemple des nouveaux venus, exemple le plus typique), le bonding extra-territorial est un préalable à un bonding territorial, si l'on prend en compte l'épaisseur temporelle et son impact sur la transformation du capital social territorial.

3.2. Traduction spatiale du capital social

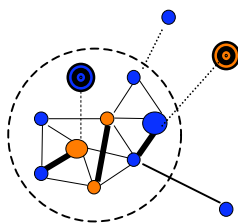
Dans un premier temps, notre objectif est de mettre à jour les formes archétypiques pour ensuite les confronter à la réalité. Pour chacune des figures de la grille, il s'agit de formaliser le type d'impact spatial et de définir les indicateurs à prendre en compte pour les caractériser. Nous retenons trois grands types d'indicateurs : l'étendue de l'espace d'action considéré, la nature des objets spatiaux concernés et leur configuration spatiale. Cela permettra de mettre en évidence différentes stratégies spatiales.



La figure du bonding correspond à un groupe d'acteurs rassemblés par une activité commune, qui s'inscrit dans le même espace d'action. D'ailleurs, plusieurs groupes peuvent se juxtaposer dans le même espace d'action. L'impact spatial est caractérisé par l'étendue même de cet espace d'action. Dans la mesure où les liens sont immatériels, les objets spatiaux que l'on peut mettre en évidence sont les positions des différents individus et les distances qui les séparent. Une cartographie de la localisation du groupe permet de les repérer. Par exemple, une concentration dans un village d'un groupe familial agricole peut révéler des stratégies de ségrégation spatiale, une diffusion dans plusieurs localités correspondre à une stratégie d'essaimage.



La figure de linking correspond à un groupe productif. Les acteurs sont rassemblés dans un objectif de production. L'espace d'action est alors celui qui a du sens pour la production réalisée (ce n'est plus seulement l'espace d'action des acteurs, c'est le « bassin de production » des acteurs). Les acteurs eux-mêmes sont différenciés par leur importance dans le réseau et par l'intensité de leurs liens. Il peut s'établir une hiérarchie. L'activité de production a aussi un impact spatial par les nouveaux objets qu'elle génère et qui différencient le territoire. Par exemple, un groupe d'hôteliers et de prestataires d'activités sportives va aménager différents sites et concevoir des circuits pour attirer des touristes. La répartition spatiale des aménagements dans le bassin de production est révélatrice de la dynamique de l'activité.



La figure de bridging quant à elle articule des acteurs de plusieurs statuts à plusieurs échelles. De plus, certains acteurs ont des statuts institutionnels à des niveaux d'organisation englobants. Les objets spatiaux créés sont de deux types : de nouvelles organisations d'acteurs et de nouveaux aménagements. Les premiers ont plutôt valeur symbolique et identitaire, on peut les repérer par les images et les logos qu'ils véhiculent. Les seconds ont une matérialité, ils sont repérables directement. Par exemple, le pôle d'économie du patrimoine (PEP) est une nouvelle structure institutionnalisée, qui a son périmètre d'action, son siège et son espace de communication. Le PEP a une action directe sur des objets patrimoniaux, qu'il restaure ou promeut. Ce sont donc à la fois les maillages de l'espace et

les objets spatiaux qui sont à considérer. La production d'image du territoire prend une importance particulière ici.

Les implications en termes méthodologiques de l'identification de ces différentes formes archétypiques sont de deux ordres. D'une part, la collecte d'informations sera plus ou moins facile selon l'entrée sociale ou spatiale. D'autre part, l'interprétation des informations recueillies demandera plus ou moins d'élargir le référentiel. Ainsi, l'approche sociale, par exemple à base d'enquêtes auprès des acteurs locaux, est nécessaire pour identifier les figures de bonding. Elle sera néanmoins fastidieuse, si l'on veut couvrir différents domaines ou des territoires étendus. Dans le cas du bridging, les enquêtes pourront être efficaces si on s'adresse à des informateurs privilégiés, par exemple ceux qui ont un rôle institutionnel dans le groupe, au risque de ne retenir que les discours dominants. Par contre, l'approche spatiale peut être utilisée efficacement pour les figures de linking, dans la mesure où il y a production d'objets spatiaux repérables. Des repérages cartographiques ou statistiques pourront être suffisants. Ils compléteront aisément l'approche sociale pour les figures de bridging, en donnant un cadre de référence sur lequel interroger les acteurs.

Il est possible d'en tirer quelques recommandations méthodologiques pour le travail de terrain. Il s'agit de combiner les deux entrées, sociale et spatiale à deux niveaux, celui des acteurs locaux et celui du territoire dans son ensemble. Elle s'apparente à la méthode de diagnostic des structures, dynamiques et projets de territoire (Lardon *et al.*, 2003). Une enquête auprès des acteurs locaux permet de repérer les espaces d'action élémentaires, les espaces de production et les espaces institutionnels. Une analyse spatiale complète le recueil d'informations sur les objets spatiaux concernés et le traitement statistique et cartographique caractérise les configurations spatiales. Une enquête complémentaire auprès d'informateurs privilégiés ayant une assise plus large permet à la fois de relativiser l'ensemble des informations et de les interpréter en terme de développement territorial.

Conclusion

En mobilisant l'approche théorique du capital social, privilégiant la typologie bonding, linking, bridging, les relations sociales territorialisées peuvent davantage être explicitées et leur impact spatial formalisé.

Notre démarche a consisté à produire une analyse qui se nourrit tant de la dimension spatiale que sociale, deux approches complémentaires qui enrichissent la territorialité des sociétés. La démarche proposée vise à une meilleure compréhension des mécanismes de développement territorial. Notre analyse permet, en effet, une avancée à propos des formes sociales et spatiales mises en exergue par le développement territorial. Le capital social en tant que producteur de territorialité aide également à l'expression des territorialités cachées (Lardon, 2003).

Bibliographie:

- ANGEON V., CALLOIS J.-M.; 2004, Fondements théoriques du développement local : quels apports de la théorie du capital social et de l'économie de proximité ? The 4 th Congress on Proximity Economics, *Proximity, Networks and Co-ordination*, Marseille, June 17 – 18.
- BOURDIEU, P.; 1980, "Le capital social : notes provisoires". In *Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 31, pp. 2-3
- BOURDIEU P., 1986, "The forms of capital", in Richardson J.G., (Ed.), *Handbook of theory and research for the sociology of education*, New York, pp. 241-258.

- BOURDIEU P., 1987, "What makes a social class? On the theoretical and practical existence of groups", *Berkeley Journal of Sociology* 32, pp. 1-17.
- BRUNET R.; les mots de la géographie. Dictionnaire critique. Éditions Reclus. 1990.
- COLEMAN J., 1987, "Norms as social capital", in Radnitzky G., Bernholz P., (Eds), *Economic imperialism : the economic method applied outside the field of economics*, New York, Paragon House Publishers.
- COLEMAN J., 1990, *Foundations of social theory*, Cambridge, Harvard University Press.
- COLEMAN J.S., 1988, "Social capital in the creation of human capital", *American journal of sociology*, vol. 94, pp. S95-S120.
- COLLIER P., 1998, "Social capital and poverty", Social capital Initiative Working paper, World Bank, Social Development Department, Washington, D.C. Processed.
- DEBARBIEUX B.; 2002, "Territoire" in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin. Paris, pp.910-912.
- DEFFONTAINES J. P., MARCELPOIL E., MOQUAY P., 2001, Le développement territorial: une diversité d'interprétations in LARDON S., MAUREL P., PIVETEAU V.; *Représentations spatiales et développement territorial*. Hermès Sciences publications. Paris; pp 39-56.
- DI MEO G.; 1998, Géographie sociale et territoires, Nathan Université, coll. Géographie fac, 317 p.
- ELISSALDE B.; 2002, Une géographie des territoires. *L'information géographique*, n° 3, pp. 193-205.
- GRANOVETTER M., 1973, "The strength of weak ties", *American Journal of Sociology*, 78, 6, pp. 1360-1380.
- GRASLAND C.; 1998, "Interaction spatiale" in *Hypergé*, <http://www.cybergegeo.presse.fr/libergeo/hypergeo.htm>
- GRASLAND C.; 1997, Contribution à l'analyse géographique des maillages territoriaux. HDR, Université Paris I, 382 p.
- HERIN R.; 2003, Inégalités sociales. *Travaux et documents d'ESO*, N° 20.
- LARDON S., MAUREL P., PIVETEAU V.; 2001, Représentations spatiales et développement territorial. Hermès sciences publications. Paris; 437 p.
- LARDON S., PIVETEAU V., WARROT G., MAHE C., 2003. Entre territoires institutionnels et territoires fonctionnels : l'organisation spatiale des territoires de projet. Colloque "territoires institutionnels, territoires fonctionnels", Macon 25-27 Septembre 2003, 10p.
- LARDON S.; Diagnostic de territoire et représentations spatiales: les chorèmes, graphes et jeux In B. Debarbieux, S. Lardon (Dir.); *Les figures du projet territorial*. Ed. de l'Aube/DATAR, Bibliothèque des territoires, La Tour-d'Aigues, 2003, pp.109-129.s
- LE BERRE M.; 1995, "Territoire" in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D.; *Encyclopédie de Géographie*. Economica. Paris, pp. 601-622.
- LEVY J.; 2003, "Capital spatial" in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin. Paris, pp.124-126.
- LEVY J.; 1994, L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique. Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 442 p.
- LIN N., 1995, "Les ressources sociales : une théorie du capital social", *Revue Française de sociologie*, 36, pp. 685-704.
- LIN N., 2001, "Building a theory of social capital" in K.S. Cook N Lin, R.S., *Social capital: theory and research*, Burt Eds, Paperback.
- LIN N., FU Y., HSUNG M., 2001, "The position generator: measurement techniques for investigations of social capital", in Lin N., Cook K., Burt R., 2001, *Social capital. Theory and research*, New York, Adline De Gruyter.
- PUMAIN D.; 1998, "Configuration spatiale" in *Hypergé*, <http://www.cybergegeo.presse.fr/libergeo/hypergeo.htm>
- UPHOFF N., 2000, "Understanding social capital : learning from the analysis and experience of participation", in DASGUPTA P., SERAGELDIN I., (Eds), *Social capital : a multifaced perspective*, Washington, D.C., pp. 215-249.
- VESCHAMBRE V.; Dimension, (un mot parmi d'autres) pour dépasser la dialectique socio-spatiale. *Travaux et documents d'ESO*, N° 10, mars 1999.
- WOOLCOK M., NARAYAN D., 2000, "Social capitals: implication for development theory, research and policy", *The World Bank Research Observer*, Vol. 15, n°2, pp. 225-49.